



Achat d'une voiture... arnaque

Par **steph31_old**, le **13/12/2007 à 21:03**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir votre avis sur l'histoire que je suis en train de vivre. Je suis une jeune professeur des écoles, et j'ai acheté il y a presque 3 semaines une voiture d'occasion, mon premier gros achat. L'annonce de la voiture était sur Internet mais passe aussi sur le journal local. Bien sûr, le prix était intéressant. J'ai négocié pendant 3 jours au téléphone avec la propriétaire de la voiture pour éviter un paiement en liquide qu'elle me demandait. C'était soit-disant la voiture de son père décédé il y a un an et demi, et elle avait réussi à convaincre sa mère de la vendre pour combler ses soucis d'argent. Sa mère avait donc des problèmes importants avec sa banque, c'est pour cela qu'elle voulait du liquide. Je vous passe les détails, plutôt rassurants, qui ont fait que 4 jours après, je montais à Paris avec 7500 euros en liquide, avec mon ami. La transaction s'est faite sur le parking, tous les papiers ont été fournis : certificat de non-gage, attestation de reçu d'argent signé par sa mère, photocopie du permis de conduire de sa mère,...

La voiture correspond à ce qu'elle m'avait dit jusqu'alors, nous voilà rassurés, la transaction s'est passée à merveille.

15 jours après, au moment de refaire la carte grise, j'apprends avec stupéfaction que ma voiture... a été volée il y a un an et demi !

J'ai passé la journée à la gendarmerie, où ils prennent l'affaire très au sérieux et mènent l'enquête. Evidemment, après vérification, tous les papiers qu'elle m'a donné ont été falsifiés, elle portait des gants, nous a donné une mauvaise adresse, un mauvais nom... son père décédé n'existe bien sûr pas, la dame sur le permis de conduire (falsifié également) n'est autre que la dame à qui on a volé la voiture il y a un an et demi (home jacking).

Je sais que l'enquête suit son cours, mais je me demande maintenant ce qui va se passer pour la voiture et quels recours je pourrais avoir. Il se trouve que le propriétaire ayant été dédommagé il y a un an, la voiture appartient désormais à son assurance, qui doit me recontacter depuis lundi... mais je n'ai pas de nouvelles, et je ne compte pas les rappeler. Les gendarmes avaient l'air de penser qu'étant de bonne foi, la voiture me revenait forcément,

mais je doute de cela. Je suis allée voir mon assurance pour voir en quoi elle pouvait m'aider, elle m'a tout simplement dit qu'elle ne couvrait rien si c'était une escroquerie ! Mais elle continue d'assurer ma voiture, et je peux rouler avec.
Quels sont mes